

c'est celle que la banque Jacques Cartier aurait intérêt à faire rentrer au bercail, mais les autres banques ont elles-mêmes intérêt à la conserver et elles ne sont pas disposées à la lâcher.

Il ne resterait donc à la Banque Jacques Cartier qu'un espoir, celui de repêcher les clients qui n'ont pu trouver d'escompte dans les autres banques. Si c'est avec ce genre de clients que les affaires doivent repartir, nous plaignons les déposants.

*Qui lui a dit que la clientèle disparue de la banque ne sera pas graduellement remplacée par une autre clientèle tout aussi confiante et tout aussi profitable que la première ?*

La naïveté de notre confrère est incommensurable, vraiment !

Son imagination est grandiose !

Il voit déjà la foule se presser aux portes de la Banque Jacques Cartier, chacun s'empressant d'apporter ses réserves d'argent ou ses économies pour lui refaire une virginité !

L'ancienne clientèle n'a plus la belle confiance du paragraphe précédent, mais une nouvelle clientèle, celle sans doute qui a ses dépôts dans des banques de tout repos, celle qui escompte son papier dans des banques solides où elle trouve crédit, appui et bon traitement, va quitter le certain pour l'incertain !

Naïf, naïf confrère !

*Et parceque nous avons voulu atténuer l'effet désastreux des commentaires inopportuns du confrère sur la situation de la banque, il nous accuse de lui faire une charge à fond de train. Il ne s'agissait guère de le charger dans cette affaire, il s'agissait tout simplement d'empêcher qu'il fit du mal sous le prétexte de faire le bien.*

O bonne âme, amie de la justice et de la vérité ! Charitable aussi !

Non, cher *Moniteur*, nous ne vous avons pas accusé de faire une charge à fond de train. Le mot *accuser* vous donnerait une importance à laquelle vous croyez sans doute, mais que

nous ne saurions vous reconnaître, surtout dans le présent débat.

Nous avons par là indiqué vos intentions, mais nous ne vous avons pas accordé que vous ayez réussi dans votre charge. La vérité, avant tout, confrère !

Faire du mal, pour le *Moniteur*, c'est analyser la situation de la Banque Jacques Cartier. Faire du mal, c'est renseigner consciencieusement les déposants créanciers de la banque et les commerçants clients de la banque.

Voilà d'après le *Moniteur* comment on fait du mal, sous prétexte de faire le bien.

Et c'est là le mal que le *Moniteur* veut empêcher.

Comment s'y prend-il et comment fait-il le bien que, paraît-il, nous ne faisons pas ?

Il dit simplement aux déposants de signer un engagement qui les liera pendant douze mois, douze mois pendant lesquels ils devront chercher ailleurs les fonds dont ils auront besoin.

Puis, quand on lui demande de donner les raisons pour lesquelles les déposants doivent signer, il répond que c'est du patriotisme de sauver la banque Jacques Cartier. Pourquoi ? Personne n'a jamais pu le savoir.

*Le Prix Courant voudrait savoir " si, dans la réouverture de la banque, on cherche ou l'intérêt de la banque, ou l'intérêt de quelques particuliers."*

*Il y a dans ces courtes lignes tout un monde d'insinuations contre le bureau des directeurs que l'on soupçonnerait donc de vouloir profiter du délai demandé pour se mettre à l'abri.*

*Ce n'est pas loyal, franchement, d'insinuer que pareille tentative pourrait être faite. Le bureau des directeurs, autant que nous le savons, est à l'abri de tout soupçon ; et, en supposant même qu'il eût l'intention d'agir de la sorte (1), il ne pourrait le faire. Toute sa politique actuelle est de sauvegarder les intérêts des créanciers en prévenant une dépréciation des valeurs à réaliser.*

Nous ne voyons d'insinuations que